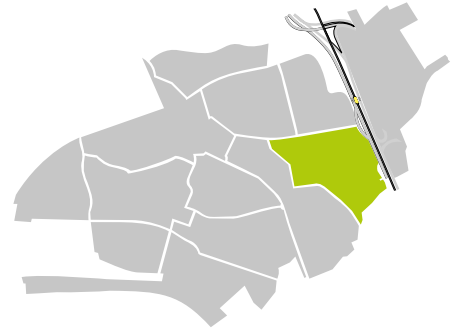


**fontenay
je participe !**



Une **idée**
pour votre ville ?

**BUDGET
PARTICIPATIF**

Vous proposez, **2021**
vous décidez !

Déposez votre **projet**
jusqu'au **18/12** sur **fontenay.fr**

 Fontenay-sous-Bois
www.fontenay.fr

CONSEIL DE QUARTIER BOIS CADET-TERROIR MONTESQUIEU MARDI 12 OCTOBRE 2021

ORDRE DU JOUR

- **Information et échanges autour du premier budget participatif**, avec Jeffrey Gueniche, adjoint au Maire délégué au développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire.
- **Vie du quartier : comment développer et améliorer le vivre-ensemble ?** Mise en place d'actions intergénérationnelles et d'entraide.

Point 1



Le lancement du budget participatif est une première à Fontenay-sous-Bois. L'objectif est de donner davantage de pouvoir aux citoyennes et citoyens. L'enveloppe s'élève à 10€ par habitant.e. Cela représente un montant total de 530 000€ pour l'ensemble de la population. Les dossiers de dépôt de projet seront mis à la disposition des habitant.e.s à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, à l'Hôtel de Ville et en Conseil de Quartier. Des règles ont été établies.

Ainsi, pour être recevable, un projet doit remplir 4 critères :

- 1) Être déposé par un.e Fontenaysien.ne à titre individuel ou collectif
- 2) Être utile aux habitant.e.s de Fontenay ou de votre quartier
- 3) Entrer dans le champ de compétences de la Ville
- 4) Représenter une dépense d'investissement et non de fonctionnement

En Commission de la Vie Démocratique, il a été décidé par les citoyen.nes présent.es de ne pas donner de limite d'âge pour pouvoir proposer et voter un projet. Nous avons défini trois thématiques :

- 1) Projets de mobilier et/ou d'installation urbaine favorisant la convivialité, la solidarité et le lien entre les générations

- 2) Projets d'expression culturelle, d'infrastructure libre de sports et de loisirs
- 3) Projets favorisant la santé, le bien-être et la nature en ville

De janvier à mars 2022, une commission composée d'habitants, de bénévoles associatifs, de représentants des bureaux de conseil de quartier, d'élu-e-s et de techniciens évaluera la faisabilité technique et financière des propositions, ainsi que leur pertinence au regard des orientations municipales. Les référent.e.s du service Vie des Quartiers accompagneront les porteurs et porteuses de projet pour les adapter ou améliorer si besoin est.

Comment voter pour les projets ?

Nous avons opté pour un système à points. Chaque habitant.e disposera de 10 points à répartir entre les projets. Les votes se feront en ligne et dans différents lieux publics en mai-juin 2022.

Vous avez dit : À partir de quel document pourra-t-on baser notre avis sur un projet ?

Réponse : Le.a porteur.se de projet sera chargé.e de rédiger une présentation à communiquer aux habitant.e.s.

Vous avez dit : Les élections législatives auront lieu en juin 2022. Il vaudrait donc mieux organiser les votes du budget participatif en mai pour qu'il n'y ait pas de confusion avec les législatives.

Réponse : Les approches restent toutefois différentes, car il s'agira uniquement de projets de quartier.

Vous avez dit : Je suis sceptique sur le mode de vote. Les gens du Bois Cadet voteront forcément pour des projets prévus au Bois Cadet, et ceux du Terroir pour des projets au Terroir.

Réponse : Le rôle de la commission de faisabilité sera aussi de veiller à garder un équilibre entre les quartiers pour éviter les inégalités.



Vous avez dit : Et si l'on a un projet qui ne coûte rien, mais dont l'objectif consiste, par exemple, à faire pression sur une institution...

Réponse : Pour ce type de projet, le budget participatif n'est pas le bon dispositif. Le droit de pétition est plus approprié. La municipalité a d'ailleurs abaissé le seuil pour valider une pétition, le faisant passer à 1 % de la population fontenaysienne, soit 530 signatures.

Point 2



Un agent du service Jeunesse, en poste à l'antenne Bois-Cadet, organise prochainement deux grandes activités et propose aux habitant.e.s d'y participer et de relayer l'initiative. L'objet de la première, prévue en novembre, est la création d'une fresque sur la paix et le développement durable avec des jeunes du quartier, devant le 12, rue Fernand-Léger. La réalisation se déroulera sur quatre jours avec le graffeur Papamesk. La seconde activité, Clean your city, aura lieu le samedi 22 janvier de 9h à 12h. Ce sera une matinée de ramassage collectif de déchets dans le quartier. L'agent du SMJ a pris des rendez-vous avec des déchetteries alentour. « Cette action pourrait servir d'exemple et créer du lien social entre toutes les générations », a-t-il souligné.

Vous avez dit : Pourrait-on à cette occasion rencontrer les cantonniers qui travaillent dans le secteur afin qu'ils nous racontent leur façon de travailler et les difficultés qu'ils rencontrent ?

Réponse : Ce pourrait être intéressant en effet, mais nous ne pouvons rien garantir. L'opération ayant lieu le samedi, ce serait sur la base du volontariat. Si un agent se porte volontaire, il ne sera pas forcément du secteur.

Vous avez dit : Une communication est-elle prévue devant les écoles et au sein même des classes pour informer les enfants de ce projet de nettoyage ?

Réponse : C'est une très bonne idée. On pourra mettre cela en place.

Questions diverses

Vous avez dit : Je voudrais parler des problèmes qu'il y a avec Auchan. Au Terroir, des habitant.e.s se plaignent des camions qui roulent et stationnent la nuit. De plus, les céramiques de leur mur tombent et ne sont pas remplacées. La Mairie doit insister auprès de la direction d'Auchan. Des voisin.e.s se plaignent aussi de la clim d'Auchan, au coin de l'avenue Charles-Garcia et de la place de l'Amitié entre les peuples. Elle fait beaucoup de bruit.

Réponse : C'est une question de rapport de force. Au niveau national, Auchan est une entreprise ayant un poids économique extrêmement important (12 milliards de chiffres d'affaires en 2020) et pèse bien évidemment plus financièrement et en influence que Fontenay-sous-Bois. Nous travaillons à ce que le secteur Auchan-Gare soit plus agréable pour la population, mais Auchan n'a pas toujours les mêmes objectifs que la Municipalité. Cependant, la mobilisation des citoyen.ne.s peut faire la différence. Une première concertation s'est tenue le 14 octobre.

Vous avez dit : Cela fait 30 ans que j'habite Fontenay et je constate que les espaces verts diminuent.

Réponse : Entre les années 50 et 90, la Ville a effectivement perdu en espaces verts. Mais depuis quinze ans environ, la part d'espaces verts recommence à augmenter. Il est important de souligner qu'une grande part des coupes d'arbres à Fontenay est effectuée pour des raisons de sécurité, dans le cadre de construction d'équipements, logements etc... ou à des maladies de l'arbre, comme la maladie de la suie qui touche les érables du Parc de l'Hôtel de Ville. Récemment, nous avons augmenté la superficie d'espaces verts avec l'ouverture du Parc des Franciscains, et nous avons en projet la création du Parc des Alouettes. Dans tous les cas, l'objectif lorsqu'un arbre est coupé, deux sont replantés. Au secteur Auchan-Gare, nous voulons passer de 5% d'espaces verts à 30%.